ART. PREMIER N° CL838

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL838

présenté par M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

I. – À l'alinéa 313, substituer aux mots : « le poids »

les mots:

« l'importance ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.